

Compte rendu du Comité de quartier Seine du 28 mars 2019

Comité de quartier animé par :

- Monsieur le Maire, Michel PERRIMOND
- Monsieur le Député, Robin REDA, Conseiller municipal chargé de la démocratie de proximité
- Monsieur Francis SAINT-PIERRE, Adjoint au Maire chargé du Budget, de la stratégie financière et des ressources
- Monsieur Alain MATHIEU, Directeur Général Adjoint des Services de la Ville de Juvisy-sur-Orge, chargé du Projet de Ville et du Développement urbain

Début 20H00 - Fin 22H30

M. le Maire accueille les participants au comité de quartier Plateau et introduit la réunion.

M. le Député Robin Reda présente l'ordre du jour et rappelle que celui-ci a été préparé dans le cadre d'une réunion préalable avec les représentants d'habitants du comité de quartier.

I – Présentation des orientations budgétaires de la Ville pour 2019

M. Francis Saint-Pierre, Adjoint au Maire chargé du Budget, de la stratégie financière et des ressources, présente les orientations budgétaires de la Ville pour l'année 2019.

La présentation des orientations budgétaires pour l'année 2019 fera l'objet d'une restitution dans le magazine de la Ville « Juvisy Grand Paris ».

En complément de cette présentation, M. le Maire rappelle que cette année encore, le budget communal a été élaboré avec une rigueur constante dans la gestion des dépenses de fonctionnement et un souci d'anticipation, pour prévoir des investissements futurs.

Dès le début du mandat, en 2014, la commune a dû faire face à la baisse des concours financiers de l'État. Depuis le début du mandat, la ville de Juvisy a perdu 5 millions d'euros de dotations de l'État, l'équivalent du budget annuel pour le fonctionnement des secteurs scolaires, périscolaires et petite-enfance.

Malgré cela, depuis le début du mandat, il n'y a eu aucune augmentation des taux de fiscalité sur la commune

Le désengagement continué de l'État s'illustre aussi en matière de sécurité et de santé.

Pour pallier ce désengagement, depuis 2014 la Ville a dû, sans moyen financier nouveau :

- Renforcer significativement les effectifs de sa police municipale pour améliorer la sécurité dans la Ville ;
- Permettre l'ouverture de deux maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) dans les quartiers Centre et Plateau. Il est projeté l'ouverture d'une 3^{ème} MSP dans le quartier Seine.

Ainsi, la ville de Juvisy a réussi à faire autant, si ce n'est plus, avec moins d'argent.

En parallèle, depuis que la ville de Juvisy, anciennement membre de la Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne (CALPE), a rejoint l'Établissement Public Territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre composé de 24 communes le 1^{er} janvier 2016, les contraintes budgétaires pour la Ville sont devenues plus en plus importantes. Il est objectivement plus difficile d'établir des programmes d'investissement ambitieux pour les compétences qui sont exercées par l'EPT (par exemple, la compétence voirie pour l'entretien et la rénovation des rues)

Malgré la perspective de la suppression de la taxe d'habitation et une réforme territoriale incertaine, la Municipalité a recréé des marges de manœuvre pour investir. Grâce à une capacité d'épargne reconstituée depuis le début du mandat, il est permis d'envisager la construction d'équipements publics, et notamment celle **d'un nouveau groupe scolaire à horizon 2023**.

II – Présentation du plan de circulation provisoire lié au chantier de la gare – Grand Pôle Intermodal

La présentation ci-dessous, concernant le plan de circulation provisoire lié aux travaux du GPI, dans le secteur Danton est projetée et **l'attention est portée sur la période du 1^{er} au 12 avril 2019** :

Une grue empêchera l'accès aux véhicules de la rue Danton, entre la rue des Montains et la rue de Draveil. La rue George Sand sera alors en double sens. Le cheminement piéton le long des habitations sera assuré et les propriétés riveraines resteront accessibles.

L'accès à la gare côté Seine restera possible pendant ces travaux.

LES MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT



Sens de circulation en phase travaux et emprises chantier

➤ LA SERVITUDE POUR LES RIVERAINS DE LA RUE DANTON (PIETONS ET VEHICULES) SERA ASSUREE AINSI QUE L'ACCES DES SERVICES DE SECOURS DURANT TOUTE LA DUREE DES TRAVAUX.

- 1  Du 28 janvier au 31 mars 2019, les travaux de la phase 1 vont engendrer l'installation des emprises partielles de chantier rue Danton le long de la voie 11, incluant les places de parking de la rue Danton.
- 2  Entre le 1^{er} et le 12 avril 2019 (phase 2), l'ensemble du quai B sera fermé aux voyageurs. Les emprises travaux rue Danton seront étendues, mais un cheminement piéton le long du trottoir côté habitations sera assuré. Le sens de circulation côté Danton sera inversé. L'accès à la gare par Danton sera fermé aux voyageurs. Des poubelles pour ordures ménagères seront mises à disposition des habitants.

Pour les besoins du chantier, une grue sera mise en place à partir du 3 avril et coupera la circulation rue Danton jusqu'au 12 avril. Les entrées et sorties des véhicules riverains seront assurées en fonction des travaux entre 6h30 et 21h30.

- 3  Du 15 avril au 26 mai 2019 (phase 3), les besoins d'emprises et les conditions de circulations seront identiques à la phase 1.

III – Proposition de rénovation, d'ouverture et d'aménagement du Parc Argeliès

Une proposition de rénovation du Parc Argeliès est soumise à l'avis du Comité de quartier.

Les objectifs de cette rénovation visent à faire de ce parc **un passage plus verdoyant, plus ouvert et plus agréable** entre la rue Monttessuy et la rue Argeliès, de retrouver **davantage de nature en ville** en:

- Renforçant le sentiment de sécurité dans ce parc par :
 - La démolition des clôtures donnant sur la rue Argeliès qui, actuellement, le dissimulent pour donner plus de transparence ;
 - L'installation d'une caméra de vidéo-protection avec enregistreur.
- Installant une aire de jeu, un espace dédié pour les enfants, ce parc étant situé à proximité de la maison de la petite enfance et de la maternelle La Fontaine.
- Redessinant les espaces verts : la végétation sera préservée et tous les arbres seront conservés ;
- Aménageant des allées en sol perméable stabilisé pour faciliter la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite ;
- Éclairant le parc avec des luminaires modulables qui s'atténuent aux heures avancées de la soirée et la nuit pour éviter les nuisances, notamment l'été.

Il est proposé par une habitante de mettre un bac de compostage commun dans le parc.

Visuels et présentation technique de l'avant-projet de rénovation du Parc Argeliès

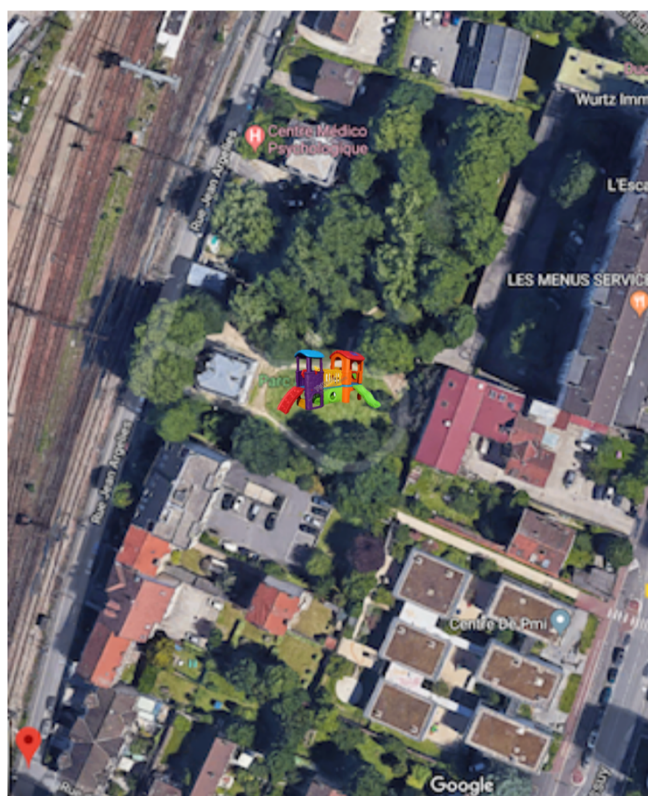


Ouvrir le parc en démolissant la clôture, retracer les allées, aménager une aire de jeux pour enfants et mettre en place de l'éclairage public et une caméra de vidéo protection avec enregistreur dans le bâtiment.

Coût approximatif :

Aires de jeux et clôtures 55k€

Terrassements, allées, démolition clôture, bornes anti véhicules, réfection trottoir, engazonnement, plantations diverses et fleurissement 120 k€



A l'issue de cette présentation et des discussions qui ont suivi, les participants du comité de quartier Seine se sont montrés très favorables à la mise en œuvre du projet tel qu'il est présenté. Les détails resteront à voir avec les représentants des habitants. Des travaux pour réaliser ce projet pourront ensuite être engagés rapidement.

IV– Évolution des dossiers depuis le dernier comité de quartier d’octobre 2018 :

1- Travaux du Grand-Pôle Intermodal :

La réouverture du Pont de la Gare permettant de franchir les voies SNCF est prévue au mois de novembre 2019.

Nouveau plan de circulation dans le quartier Seine

Un groupe de travail sera mis en place très prochainement pour une mise en œuvre rapide après la réouverture du Pont de la Gare et en prévision des travaux programmés sur la gare routière.

2- Déploiement de la fibre optique

A Juvisy, le déploiement de la fibre optique entre dans sa dernière phase. Le déploiement souterrain, qui concerne essentiellement les immeubles et les collectifs, est quasiment terminé. Le déploiement aérien, qui reste à opérer dans certaines rues et qui concerne en grande partie les pavillons individuels, sera réalisé au cours de l’année 2019.

Il est rappelé que les demandes d’informations, **pour une adresse en particulier**, peuvent être adressées au cabinet du maire à l’adresse lemaire@mairie-juvisy.fr. Le cabinet se charge de faire l’intermédiaire auprès de la société SFR, pour obtenir le calendrier de déploiement à ladite adresse.

3- La Poste

Dysfonctionnements concernant la distribution du courrier

Il est constaté moins de réclamations depuis quelques semaines. Le groupe La Poste semble avoir résolu en partie son problème de ressources humaines. La municipalité reste néanmoins vigilante à ce que la qualité de ce service public ne se détériore pas.

Par ailleurs, grâce au soutien de l’association pour l’Aménagement du Quartier Seine (APAQS), il est confirmé :

- L’installation au mois de mai 2019 d’une boîte aux lettres dans le quartier de la gare côté Seine. Il s’agira d’un modèle moderne à haute capacité ;
- D’une boîte aux lettres à l’Intermarché de Viry-Châtillon

4- Rénovation de la rue de Draveil

- La Municipalité prévoit une réhabilitation ambitieuse de la rue de Draveil. Une telle opération ne peut avoir lieu tant que les travaux de la gare sont en cours, au risque de rendre le quartier complètement impraticable. Les riverains seront concertés pour adopter un nouveau plan de circulation prenant en compte la circulation des piétons et les liaisons douces. A ce titre, une réflexion sera menée pour mettre cette rue en zone de rencontre, comme c'est le cas pour la Grande rue en centre-ville.
- Il est indiqué qu'un permis de construire a bien été accordé pour l'immeuble dont la construction avait été interrompue il y a plusieurs années, et que cette opération doit reprendre prochainement.

5- Liaisons douces sur le Pont de la Première Armée reliant Juvisy et Draveil

Un des objectifs prioritaires en matière de mobilités douces est de relier le Port aux Cerises (Draveil) à la gare de Juvisy par une voie cyclable continue. Depuis de nombreuses semaines, les solutions de la construction d'une passerelle dédiée ou d'un aménagement par encorbellement du Pont de la Première Armée sont évoquées par le Département. **La Municipalité est très attachée à la réalisation d'un de ces ouvrages et ne manque pas de le rappeler fréquemment au Département afin que des travaux puissent débuter dans les meilleurs délais.**

6- Commerces Quartier Seine

M. le Maire annonce que des locaux vacants de la ZAC Bords de Seine vont accueillir un nouveau supermarché de l'enseigne « Coccimarket ».

Une attention particulière est portée aux locaux implantés dans les rez-de-chaussée de ces immeubles. Il est envisagé l'installation d'une micro-crèche et peut-être d'autres locaux d'activité.

7- Santé - Offre de soins

Il est projeté l'installation d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire dans le quartier Seine, possiblement dans des locaux disponibles de la ZAC Bords de Seine.

V – Questions diverses

1- Comment renforcer l'attractivité économique de la Ville en attirant de nouvelles entreprises à Juvisy ?

Il est rappelé que la compétence « Développement économique » qui consiste précisément à favoriser l'essor de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois sur le territoire, est du ressort de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre (intercommunalité)

Ceci étant, la commune met tout en œuvre pour tirer le meilleur parti économique de la rénovation de la gare. Le Grand Pôle Intermodal attirera indéniablement davantage de commerces et d'entreprises à l'avenir.

L'attractivité économique tient aussi à des taux attractifs pour les cotisations qui sont demandées aux entreprises, notamment la cotisation foncière des entreprises (CFE) qui est perçue et dont le taux est fixé par l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre. Il est précisé que MM. Reda et Perrimond, qui siègent à l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre ont systématiquement voté contre la hausse du taux de la CFE, qui a été notamment été revu à la hausse par la majorité de l'EPT en 2017.

2- Quel avenir pour l'hôpital de Juvisy ?

La préservation de l'offre de soin à Juvisy est un combat continu de la Municipalité depuis le début du mandat. Il s'agit d'un combat transpartisan pour défendre les intérêts des habitants en matière de santé.

La dernière action en date : M. le Député Robin Reda, M. le Maire et de nombreux élus des départements de l'Essonne et du Val-de-Marne, ont interpellé par courrier le 19 février dernier Agnès Buzyn, Ministre de la Santé, pour que l'hôpital de Juvisy soit labellisé « hôpital de proximité »

Cette labellisation correspond aux récentes annonces gouvernementales, empêcherait la fermeture de l'hôpital et permettrait le maintien d'une offre de soins de proximité dans le Nord-Essonne, au sein d'une structure moderne et rénovée.

M. le Député Robin Reda interpelle fréquemment le gouvernement à l'Assemblée nationale à ce sujet. La Ministre de la santé Agnès Buzyn a assuré qu'aucun hôpital de proximité ne fermerait.

La Ville refuse fermement la vente des terrains de l'hôpital de Juvisy pour abonder le financement de l'hyper-structure hospitalière de Saclay qui, géographiquement trop éloignée, ne sera pas utilisée par les Juvisiens.

3- Que faire pour lutter contre les nuisances dues au report des poids lourds sur les axes Chatillon/Monttessuy/Danaux ?

Les poids lourds qui empruntaient autrefois le quai Gambetta ont changé leurs habitudes et passent par ces axes. Ce report de la circulation des poids lourds constitue une source de nuisances importante.

La tranquillité des habitants est une priorité. Aussi, M. le Maire annonce une phase de concertation avec les représentants du quartier et l'association de quartier APAQS qui débutera prochainement pour mettre en place un nouveau plan de circulation en lien avec le département de l'Essonne (la rue Monttessuy est un axe départemental), après la réouverture du pont sur les voies SNCF (novembre 2019).

Les habitants seront associés à cette décision et les propositions seront discutées en comité de quartier.

A plus long termes, nos villes iront vers une désindustrialisation des quais de Seine, de façon à alléger le trafic sur cet axe et le restituer aux nouveaux habitants.

4- Que faire contre les infractions routières sur les rues Monttessuy, Danaux, Châtillon ?

Des campagnes de verbalisation ont été mises en œuvre. Des moyens supplémentaires de vidéo-surveillance (caméras nomades) seront mis en place prochainement.

5- Nuisances aériennes – Travaux sur les pistes d'Orly

La rénovation de la piste principale d'Orly se poursuivra entre les mois d'août à décembre 2019 ; ces travaux ne créeront pas de nuisances supplémentaires cet été. En revanche, des survols auront parfois lieu de septembre à décembre 2019, en raison d'un usage partiel de la piste 2 Nord-Sud, pour des décollages par vent d'ouest lorsque cela sera nécessaire.

Une réunion d'information spécifique sur ces travaux, organisée par le groupe Paris Aéroports, aura lieu le 6 juin à 19H30 à l'Espace Pidoux de la Maduère (64 Grande rue) en présence des responsables de la navigation aérienne (DGAC). L'objectif sera de présenter dans le détail les travaux, l'usage des différentes pistes pendant la période, et les nuisances auxquelles il faut s'attendre.

6- Propreté sur la voie publique à l'angle rue des Montains, quai J.-P. Timbaud

Il est demandé l'évacuation complète des déchets. Cette évacuation se poursuit et s'accroîtra.

7- Est-il possible d'installer des toilettes publiques dans le quartier Seine ?

M. le Maire rappelle qu'une telle installation requiert un entretien régulier et qu'elle doit nécessairement être concertée avec les riverains. Des opérateurs publicitaires (JCDecaux, Clear Channel) seront contactés pour en mesurer la faisabilité au regard des différentes contraintes. Le cas échéant, il faudra identifier un emplacement qui ne générerait pas de nuisances.

8- Incivilités au niveau de l'épicerie exotique du 53 rue de Montessuy

Ces occupations « en bande » de consommateurs d'alcool sont illégales. M. le Préfet est avisé de la situation. Il sera procédé à des opérations organisées par les comités opérationnels départementaux anti-fraude (CODAF) pour tous les commerces qui ne respectent pas la législation, notamment s'agissant des règles d'hygiène, de sécurité et de respect des heures d'ouverture.

9- Problèmes liés à la Gare SNCF

Les annonces sonores du RER D sont manifestement trop fortes depuis le mois de Décembre.

M. le Maire indique que la Direction de la SNCF est régulièrement informée de ce problème. Il n'est pas tolérable que « l'information des passagers qui ont des écouteurs » passe avant la tranquillité due aux riverains.

- Les portiques d'entrées de la gare sont défectueux (temps de latence).
- Les écrans d'information sont souvent défectueux.
- Les quais sont plus chargés depuis le changement du plan de circulation SA 2019 du RER D.

Ces différentes remarques seront portées à la connaissance de la SNCF.